

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE PROGRAMMATION**

Le Comité de Programmation, dûment convoqué,
Se réunit au foyer d'Aragon
Date de la convocation : 26/11/2021

Ayant pouvoir de vote dans le collège public : **RIVEL Tamara**, BOUISSET Jean-Paul, ARIBAUD Jean-Louis, DHUMEZ Patricia, LACUBE Claude, TURCHETTO Aurélien

Quorum : 6/10

Ayant pouvoir de vote dans le collège privé : GOBE Bénédicte, FERRIOL Marie-Chantal, YVON Michel, BALDY Bertrand, MOREAU Françoise, HEYDORFF Michèle, ASTRE Didier

Quorum : 7/13

Sans pouvoir de vote : HITSCH Muriel : Région Occitanie, FOUSSAT Daniel : ATAC VTT, DESERPRIT Marie : Le Théâtre dans les Vignes, LAFON Valérie / MARAIRE Céline : GAL Pays Carcassonnais.

Ordre du jour :

1. Modification des membres du comité de programmation
2. Vote en programmation / en opportunité des dossiers
3. Point financier sur les 6 Fiches actions
4. Validation de la demande de paiement Animation-gestion du Gal 2021 et demande de subvention Animation-gestion du Gal 2022
5. Tableau récapitulatif des nouveaux porteurs de projets rencontrés entre le 04/10/21 et le 6/12/21 (dates des COTEC)
6. Questions diverses

1. Modification des membres du comité de programmation :**Changement dans le collège Public :**

- Monsieur Jean Noël LLOZE est remplacé par **Madame Maria CONQUET**
- Monsieur Denis ADIVEZE est remplacé par **Madame Muriel CHERRIER**
- Madame Stéphanie HORTALA est remplacée par **Monsieur Alain GINIES**

2. Vote en programmation définitive :Création d'un gîte 4* : Le Mas de l'Ecluse

Nature des travaux : Gros œuvre / honoraire architecte

Coût du Projet : 415 472.47€

Cofinancement : Europe : 150 000.00€ / Région Occitanie : 41 547.00€ / Carcassonne Agglo : 10 000.00€ / Auto-financement : 213 925.47€

Avis instruction : Dossier complet

Etat du dossier : prêt à la programmation

Avis du Comité de programmation en opportunité du 02/03/2020 : Favorable

Note obtenue : 9.71

Avis du Comité de programmation du 13 décembre 2021 : Favorable et programmé

Les membres du comité de programmation approuvent le passage en programmation du dossier

Réalisation de vidéos promotionnelles sur le Canal du Midi : CRT d'Occitanie

Nature des travaux : Création d'un film générique à vocation touristique sur le Canal du midi

Coût du Projet : 12 936.00€

Cofinancement : Europe : 10 348.00€ / Auto-financement : 2 588.00€

Avis instruction : Dossier complet

Etat du dossier : prêt à la programmation

Avis du Comité de programmation en opportunité du 14/12/2020 : Favorable

Note obtenue : 8.07

Avis du Comité de programmation du 13 décembre 2021 : Favorable et programmé

Les membres du comité de programmation approuvent le passage en programmation du dossier

2. Vote en opportunité :Plan de COMMUNICATION : Domaine CALMEL & JOSEPH

Fondée en 1995, la Maison Calmel & Joseph est avant tout une histoire humaine faite de rencontres et de passions. Après avoir parcouru le monde, nous avons posé nos valises au bout du chemin de la Madone, à quelques encablures de la Cité.
Trois grandes activités rythment notre quotidien : le négoce, le domaine, l'Énotourisme.

Enjeux de l'entreprise:

La communication digitale constitue un enjeu primordial pour l'entreprise. En effet, aujourd'hui, tout commerce physique peut se trouver sur Internet, qui offre une visibilité permanente. Avoir un site web, c'est bénéficier d'une vitrine visible 24h/24, et donner la possibilité à nos clients de passer une commande à n'importe quel moment.

Elle permet également d'acquiescer une meilleure compréhension des besoins et des attentes de ses consommateurs.

Aujourd'hui nos enjeux sont d'obtenir une meilleure visibilité, augmenter le nombre de passage via notre boutique en ligne et ainsi notre chiffre d'affaires.

Objectifs du projet :

Les objectifs sont d'accroître notre notoriété ainsi que notre activité.

Dans le cadre de la BtoC et la Vente par correspondance:

Nous aimerions dynamiser notre boutique en ligne, ce qui nous permettrait d'étoffer notre base de données clients car il s'agit d'informations capitales pour mieux cerner notre clientèle et mettre en place des actions publicitaires pour mieux répondre à la demande. Exemple : conforter davantage notre club privilégié "La Tribu".

Nous souhaitons aussi mettre en avant certains partenaires locaux en créant un maillage territorial, en proposant leurs produits sur notre site internet et dans notre caveau.

Dans le cadre de la BtoB: L'analyse des données nous permettrait de mieux comprendre, d'être plus performant par rapport à notre clientèle professionnelle locale, française et internationale et ainsi pouvoir recruter de nouveaux importateurs.

Résultats attendus :

En terme de BtoC vers le client final:

-Chiffre d'affaire de la boutique, on prévoit une augmentation de +50% de 2021 à 2022, et +100% sur 2022/2023.

-Chiffre d'affaire du caveau et gîte, on prévoit une évolution de +20% de 2021 à 2022, et +25% sur 2022/2023.

Concernant le BtoB, vers le client professionnel:

- amélioration du chiffre d'affaire de +15% sur 2021/2022

- amélioration du chiffre d'affaire de +15% sur 2022/2023.

Concernant le nombre de visite sur le site calmel-joseph.com : On constate une hausse de +12% entre 2021 et 2022 et on estime à +15% l'évolution sur 2022/2023.

Au sujet de la Vente Par Correspondance: Ce domaine est en cours d'analyse et développement, nous serons sur une progression de 100% pour l'année 2022 et espérons une progression de 50% pour 2023.

Modalités de mise en œuvre :

-Réalisation d'un planning de communication.

-Campagnes publicitaires sur sites spécialisés.

(orchestrer les campagnes traditionnelles et digitales)

-Offres attractives et ciblées via newsletter, SMS, mails.

-Propositions d'envois d'échantillons et/ou dégustation en ligne.

Plan de financement :

Montant du projet	61 871.00€
Leader	39 597.44€
Carcassonne Agglo	9 899.36€
Auto-financement	12 374.20€

Critères de sélection :

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Liste Arguments*
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement Équilibré du territoire	Articulation rurale/urbaine	- Aucune articulation rural/urbain : 0 - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : 5 - Articulation rural/urbain respectée : 10	Partenariat avec 1 prestataire de Carcassonne
	Dimension collective du projet	- Pas de dimension collective : 0 - Projet regroupant au moins 5 partenaires : 5 - Projet regroupant plus de 5 partenaires dans des activités différentes : 10	10 partenaires (voir attestations)
	Actions visant à décloisonner le territoire et à promouvoir des approches pluri-acteurs et pluri-secteurs d'activités	- Actions ne décloisonnant pas le Territoire (moins de 10 acteurs) : 0 - Actions promotionnant au moins 10 acteurs dans au moins 5 secteurs d'activités différentes : 5 - Actions promotionnant plus de 10 acteurs dans au moins 10 secteurs d'activités différentes : 10	
	Impact territorial	- Projet impact communal : 0 - Projet impact intercommunal : 5 - Projet impact intercommunautaire : 10	
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Maintien ou création d'emplois	- Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10	
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10	1 critère : une agence de communication spécialisée dans la viticulture.
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	- Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : 0 - Le projet a une approche environnementale ou respect des documents cadre : 5 - Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : 10	

Résultat du vote : (13 personnes votantes) :

Votants	Note	Votants	Note
1	3.57	8	5.71
2	7.85	9	7.14
3	6.42	10	5.71
4	7	11	6.4
5	6.4	12	7.14
6	7.86	13	8.52
7	6.33	Total	86.05
		/ 13	6.62

Rappel : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 1.5 sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

Avis des membres du COTECH : Avis du Comité technique : Bien préciser aux membres du COPROG que ce n'est pas une étude, mais une analyse de l'existant fait partie d'un plan de communication.

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité.

Création d'un gîte 4 épis « La Maison du Vigneron » à Montolieu

Avec une forte expérience dans le tourisme et l'hôtellerie de haut de gamme, nous sommes tombés amoureux de Montolieu, village du livre, ou nous nous sommes installés depuis 2005.

Après avoir rénové entièrement notre propriété datant du 15^{ème} siècle, nous avons ouvert, il y a 5 ans, notre premier gîte de charme pour 4 à 6 personnes "au fil de l'eau".

En mai dernier, nous avons acheté la propriété de notre voisin et cher ami, Raymond Escourrou, ancien viticulteur âgé de 84 ans qui réside dorénavant à la maison de retraite de Montolieu.

Aujourd'hui, nous souhaitons rénover et transformer cette "maison de vigneron" en gîte de charme 4 épis de 180m², situé idéalement à l'entrée de Montolieu, au bord de la rivière et en face du célèbre musée "Cérès Franco". Ce gîte pourra recevoir 8 à 12 personnes et disposera d'un jardin méditerranéen, une piscine et d'un parking privatif. »

Objectifs du projet :

- Rénovation et création d'un Gîte de charme 4 épis de 180m² pour 8 à 12 personnes situé dans un cadre idyllique.

Résultats attendus :

- Ouverture Gîte de charme 4 épis pour la saison estivale 2022.
- Rénovation d'un ensemble de bâtiments du XV^{ème} siècle, jamais rénové à ce jour, situé en face de la Coopérative Cérès Franco, elle-même en travaux de rénovation, ce qui permettra d'avoir un ensemble architectural rénové et moderne dans un village du Livre et des Arts à forte fréquentation touristique.

Modalités de mise en œuvre :

- Plans réalisés par notre architecte: Anne-Péroline MONNERET
- Avis favorable reçu de l'ABF
- Les travaux de rénovation seront effectués par moi-même: Plomberie/sanitaire/electricité/maçonnerie etc. et l'achat des matériaux nécessaires avec l'aide financière du GAL du Carcassonnais (LEADER).
- Rénovation complète d'un Gîte de charme 4 épis de 180m², situé idéalement à l'entrée de Montolieu, au bord de la rivière et en face du célèbre musée "Cérès Franco".
- Ce gîte pourra recevoir 8 à 12 personnes et disposera d'un jardin méditerranéen, une piscine et d'un parking privatif.
- Au RDC: cuisine, séjour, salle à manger, buanderie & WC
- AU 1^o étage: 3 chambres avec 3 salles de bains & WC
- Au 2^o étage: cuisine, séjour, salle à manger, 1 chambre avec salle de bain & WC, terrasse

Plan de financement :

Montant du projet	61 035.98€
Leader	39 063.03€
Carcassonne Agglo	9 765.76€
Auto-financement	12 207.20€

Critères de sélection Hébergement :

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Arguments
Hébergement attractif	Offre d'hébergement attractif et qualitatif devenant un levier économique pour notre territoire.	<ul style="list-style-type: none"> - Projet ne possédant pas d'éléments attractifs tant par la valorisation du patrimoine identitaire et historique du territoire que par le type d'hébergement ou d'architecture : 0 - Projet valorisant un bâtiment historique (château, maison de maître, presbytère, Abbaye, moulin, industriel...) Ou proposant un type d'hébergement original pas (ou peu) présent sur le territoire, en lien avec les ABF et/ou le CAUE de l'Aude : 5 - Projet répondant au critère précédent avec soit une classification reconnue par un organisme compétent de niveau 4 à 5 épis/*, soit une reconnaissance par un organisme compétent d'un niveau de très haut de gamme tant en termes de confort qu'en services associés : 10 	Ensemble de bâtiments du XV ^{ème} siècle JAMAIS rénovés et en face de la Coopérative Cérès Franco : avis favorable des ABF avec préconisations à respecter et avis favorable Gîtes de France pour le 4 épis après travaux.

Critères de sélection Projet :

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Arguments
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement Équilibré du territoire	Articulation rural/urbain Insertion dans un réseau d'acteurs formel ou informel à l'échelle du territoire ou la participation à un cluster existant.	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune articulation rural/urbain : 0 - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du Territoire : 5 - Articulation rural /urbain respectée : 10 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'appartenance à un réseau : 0 - Appartenance à 1 réseau d'acteurs ou à 1 cluster : 5 - Appartenance à un réseau d'acteurs et à un Cluster : 10 	Vont adhérer aux Gîtes de France
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Maintien ou création d'emplois Ouverture du Site	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture estivale (3 mois) : 0 - Ouverture saison avril à octobre : 5 - Ouverture à l'année : 10 	Sabine Jacobs a quitté son poste de resp commerciale au Château de Pennautier et se consacre à l'agence de voyages et à la gestion des 3 gîtes.
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10 	
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et respect des documents cadre du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : 0 - Le projet a une approche environnementale ou respect des documents cadre du territoire : 5 - Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : 10 	Le Gîte contribue à faire monter en gamme l'offre d'hébergement.

Résultat du vote : (13 personnes votantes) :

Votants	Note	Votants	Note
1	5	8	6.42
2	5	9	5.71
3	5	10	5
4	5.71	11	1.42
5	6.42	12	7
6	4.28	13	5.71
7	5	Total	67.67
		/ 13	5.20

Rappel : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 2 sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

Avis des membres du COTECH : Attention à porter sur l'existence d'un PPRI sur Montolieu (vu avec PP : déclaration de travaux suffisante et pas de PPRI à Montolieu d'après la Mairie, Carcassonne Agglo et ABF), liste des éléments éco-responsables à fournir dans l'avenir car du changement au 15 dec 2021 sur le classement des meublés : le Qualificien de Gîtes de France devrait pouvoir fournir cette liste début 2022.

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité.

Création d'une œuvre artistique urbaine pour la cave de Villesequelande

Les Vignerons de la Voie Romaine (siège à Villesèquelande à 500m du Canal du Midi, 7 salariés, 100 adhérents) souhaitent travailler l'intégration de leur outil de travail dans le paysage de la commune, pour en faire un lieu unique, touristique et culturel.

Pour cela, le projet de création d'œuvres artistiques sur les façades extérieures permettrait une immersion totale de l'entreprise dans l'identité de la commune et de ses atouts touristiques.

Ce projet offrira au public et au promeneur invétéré, la culture ouverte pour tous dans un village aux deux atouts touristiques : Le Canal du Midi et l'Arbre remarquable de 400 ans.

Enjeux du Porteur de projet :

- Les Vignerons de la Voie Romaine souhaitent travailler l'intégration de leur outil de travail dans le paysage de la commune, pour en faire un lieu unique, touristique et culturel.
- Pour cela, le projet de création d'œuvres artistiques sur les façades extérieures permettrait une immersion totale de l'entreprise dans l'identité de la commune et de ses atouts touristiques.
- Ce projet offrira au public et au promeneur invétéré, la culture ouverte pour tous dans un village aux deux atouts touristiques : Le Canal du Midi et l'Arbre remarquable de 400 ans.
- L'Art pour le promeneur Invétéré : Les fresques doivent se multiplier sur les grands supports que sont les cuves et les murs de la cave coopérative (néo muralisme). Une vitrine variée d'univers artistiques, tournerons autour du créateur du canal et des arbres. Un regard sur le monde qui nous entoure. Une attractivité du site en alliant le monde du vin et le monde artistique pour une nouvelle approche oeno-touristique.

Objectifs du projet :

- accroître, embellir le côté esthétique de la cave, visible depuis le canal du midi,
- attirer une nouvelle clientèle et faire partie d'une nouvelle approche oeno-touristique.
- donner une image moderne, novatrice de la coopérative,
- Donner un côté pédagogique et contemporain à l'escale sur le port de Villesequelande en rappelant QUI est le créateur du canal
- contribuer au rayonnement de la culture ouverte pour tous

Résultats attendus :

- Impact d'image et financier avec un développement touristique de la Cave:
- Augmentation de 10% du CA de la boutique (450KF à 495KF)
- Création d'un point de vente estival: CA 50kf
- Création de visites d'ela cave avec dégustation : 5% de progression annuelle en vente directe cave
- Augmentation du CA des produits de la cave dans les commerces du village: de 5KF actuel à 10KF
- Augmentation de la visibilité de la cave à travers son site Internet et sa chaîne YOUTUBE (nouvelles vidéos, articles liés à l'événement): + 10% de flux
- Création d'une campagne de presse (presse locale, radios...)
- Activation de la prise en charge des réseaux sociaux (1459 fans sur "Cellier voie romaine et 506 fans sur page FB Blog personnel cellier voie romaine)

Modalités de mise en œuvre :

La prise en charge d'un Artiste Street Art ainsi que le matériel (Karcher, nacelle, peintures...) et l'hébergement/restauration des équipes artistiques.

Plan de financement :

Montant du projet	65 865.95€
Leader	42 154.21€
Carcassonne Agglo	10 000.00€
Mairie de Villesequelande	538.55€
Auto-financement	13 173.19€

Critères de sélection :

Principe de sélection	Critère de sélection	Eléments d'appréciation	Arguments
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	Articulation rural/urbain	- Aucune articulation rural/urbain : 0 - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : 5 - Articulation rural/urbain respectée : 10	Un bon atout touristique rural en complément du monument-phare qu'est la Cité de Carcassonne tout en valorisant le Canal du Midi, tous 2 sites UNESCO.
	Insertion dans un réseau d'acteurs formel ou informel à l'échelle du territoire ou la participation à un cluster existant.	- Pas d'appartenance à un réseau : 0 - Appartenance à 1 réseau d'acteurs ou à 1 cluster : 5 - Appartenance à un réseau d'acteurs et à un Cluster : 10	Coopérative de 100 adhérents avec la création d'une SCIC pour les animations.

Développer l'économie sur le Carcassonnais	Montée en gamme de l'activité	- Le projet ne contribue pas à la montée en gamme de l'activité : 0 - Le projet contribue à améliorer certains services de l'activité : 5 - Le projet contribue à faire monter en gamme toute l'activité : 10	Une véritable verve (murs qui se voient du Canal du Midi) qui va devenir un atout touristique tant pour la Cave que le Village ou le territoire. 7 salariés
	Maintien ou création d'emplois	- Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - Création d'emplois : 10	
	Ouverture du Site	- Ouverture estivale (3 mois) : 0 - Ouverture saison avril à octobre : 5 - Ouverture à l'année : 10	
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10	1/ nouvelle action : pas d'autres caves proposant du Street Art sur le Carcassonnais. 2/Liens entre secteurs économiques différents : viticulture et culture. 3/Nouvelle thématique : peu de street Art à part dans les quartiers prioritaires du territoire qui ne sont pas des zones touristiques.
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et/ou respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	- Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : 0 - Le projet a une approche environnementale ou fait référence à un document cadre : 5 - Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : 10	

Résultat du vote : (13 personnes votantes) :

Votants	Note	Votants	Note
1	6.42	8	5.71
2	3.57	9	5.71
3	7.85	10	6.42
4	6.43	11	7.85
5	6.4	12	6.42
6	5	13	2.85
7	6.4	Total	77.03
		/ 13	5.92

Rappel : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 1.5 sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

Avis des membres du COTECH : Action à intégrer au prochain Comité de Bien du Canal du Midi
Avis des membres du COPRG : Il faudrait se mettre en relation avec l'association ONE ONE de Carcassonne

Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité.

Modernisation de l'atelier de ferronnerie d'art « La Marguise »

Gines Aznar est Ferronnier d'Art à Villeneuve Minervois depuis 2008.

Jusqu'à présent, son magasin lui suffisait car il faisait les marchés les plus importants pour vendre ses objets-déco et le plus gros d'activité était plutôt la réalisation et la pose de grosses pièces, comme les portails, les rampes, les pergolas.

Maintenant, il souhaite réorienter son activité : diminuer la partie gros œuvre et augmenter la vente directe de ses objets déco (statues, lampes, mobilier jardin...).

Mais ce magasin-atelier est trop petit, peu fonctionnel et peu attractif : Il faut donc l'agrandir et le moderniser afin de développer la clientèle, d'accroître la proposition d'objets à la vente pour attirer le plus possible de clientèles différentes et afin d'augmenter son stock, ce qui lui permettra de participer à plus de marchés d'Artisans d'Art et de rentrer dans « La route des Métiers d'Art d'Occitanie ».

Objectifs du projet :

- Permettre la montée en gamme des produits emblématiques (Artisanat)
- Renforcer l'économie locale par le développement et la modernisation de l'offre existante
- Agrandissement et modernisation du magasin actuel
- Modernisation de l'atelier de ferronnerie
- Pose de toilettes et lave main pour accueillir le public
- Pose de carrelage unifiant le tout en préservant les carreaux anciens du 19ème
- Pose d'un éclairage LED pour une économie d'énergie

Résultats attendus :

- Augmentation de 20% des ventes en magasin et développement de notre participation sur les marchés artisanaux (+ 3 supplémentaires soit 7 au total sur 2022)
- Création d'une page FB avec 500 fans dès la 1ère année

Modalités de mise en œuvre :

- Abattage d'une cloison
- Décapage des murs pour laisser les pierres apparentes
- Décapage des poutres au plafond actuellement plâtrées
- Installation de toilettes
- Arrachage du carrelage pour en poser un style "carreaux de ciment"
- Pose d'un éclairage LED

Plan de financement :

Montant du projet	7 077.17€
Leader	4 529.39€
Carcassonne Agglo	1 132.35€
Auto-financement	1 415.43€

Fiche 5 : Renforcer l'ouverture du territoire et son lien avec l'extérieur

	RLAN	FEADER	Région	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-Financement MOP	Auto-Financement	Coût Total	Date opportunité	Envoi leader pour programmation	Date de programmation	Date convention	Etat dossier
€Début de programme		92 000,00 €						143 750,00 €					
Coopération Canal du Midi	9039CR0910002	6 151,68	0,00	0,00	0,00	1537,92	0,00	7 689,60	12/03/2018	10/07/2018	12/10/2020	21/07/2020	Soldé
CRT		10 348,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 588,00	12 936,00	14/12/2020	21/09/2021	13/12/2021		
Chevigny		30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 875,00	46 875,00					
Solde dispo		45 500,32 €											
	Nbre dossier	FEADER	TOTAL										
Dossier en opportunité	1	30 000,00 €	46 875,00 €										
Dossier programmé en cours de réalisation	1	10 348,00 €	12 936,00 €										
Dossier en paiement 100%	0	0,00 €	0,00 €										
Dossier en paiement PASS LEADER	0	0,00 €	0,00 €										
Dossier payé 80% PASS LEADER	0	0,00 €	0,00 €										
Dossier Soldé	1	6 151,68 €	7 689,60 €										
TOTAL	3	46 499,68 €	67 500,60 €										

Fiche 6 : Faire vivre ce lien à travers une animation et une gestion de proximité

	RLAN	FEADER	Région	Département	Auto-Financement	Coût Total	Date opportunité	Envoi leader pour programmation	Date de programmation	Date convention	Date début de travaux	Envoi service pour paiement	Etat dossier
€Début de programme		462 400,00	56 796,22		56 796,22	567 962,16							
Animation Gestion 2015-2016	90414CR0910010	142 149,31	17 768,66	0,00	17 768,66	177 686,63	15/04/2016	27/05/2016	12/12/2016	15/01/2017	02/11/2015	21/01/2017	Soldé
Animation Gestion 2017	90417CR0910012	102 804,64	12 850,58	0,00	12 850,58	128 505,79	06/03/2017	31/01/2017	31/10/2017	13/09/2017	01/01/2017	01/02/2018	Soldé
Animation Gestion 2018	90419CR0910011	103 970,91	12 996,37	0,00	12 996,37	129 963,64	11/12/2017	02/02/2018	18/10/2018	07/12/2018	01/01/2018	30/01/2019	Soldé
Animation Gestion 2019	90419CR0910006	105 444,88	13 180,61	0,00	13 180,61	131 806,10	07/12/2018	04/03/2019	14/10/2019	02/06/2020	01/01/2019	28/05/2020	Soldé
Solde dispo au 10/12/18		8 030,26											
Réallocation 1		163 852,50											
Solde dispo au 01/01/19		171 882,76											
Animation Gestion 2020	90420CR0910012	108 183,16	13 522,90	0,00	13 522,90	135 233,17	09/12/2019	03/07/2020	14/01/2020		01/01/2020	06/01/2021	LEADER
Solde dispo au 24/01/20		63 699,60											
Animation Gestion 2021	90421CR0910004	63 696,22	7 962,03	0,00	7 962,03	79 620,28	14/12/2020	02/02/2021	28/05/2021		01/01/2021		Programmé
Solde dispo au 08/01/21		3,38											
Réallocation 2		147 192,75											
Solde au 11/10/2021		147 196,13											
Animation Gestion 2022		112 349,43	14 043,68	0,00	14 043,68	140 436,79							
Solde au 13/12/21		34 846,70											
	Nbre dossier	FEADER	TOTAL										
Dossier en opportunité	1	112 349,43 €	140 436,79 €										
Dossier programmé en cours de réalisation	1	63 696,22 €	79 620,28 €										
Dossier en paiement 100%	0	0,00 €	0,00 €										
Dossier en paiement PASS LEADER	0	0,00 €	0,00 €										
Dossier payé 80% PASS LEADER	0	0,00 €	0,00 €										
Dossier Soldé	5	562 552,90 €	703 195,33 €										
TOTAL	7	738 596,55 €	923 252,40 €										

POUR FAIRE SIMPLE :

Solde disponible	308 823,69 €	2 785 357,31 €
Dossier en opportunité	553 742,81 €	
Dossier programmé	721 340,69 €	
Demande de paiement	243 087,32 €	
Dossier soldé	1 267 186,49 €	

Les membres du comité de programmation valident les maquettes financières.

4. Validation de la demande de paiement Animation-gestion du Gal 2021 et la demande de subvention Animation-gestion du Gal 2022

	Demande de paiement 2021	Demande de subvention 2022
TOTAL MAQUETTE	137 471,64 €	140 436,79 €
Leader	63 696,22 €	112 349,43 €
Région	7 962,03 €	14 043,68 €
Auto financement	65 813,39 €	14 043,68 €

Les membres du comité de programmation valident la demande de paiement Animation-gestion du Gal 2021 et la demande de subvention Animation-gestion du Gal 2022

5. Tableau récapitulatif des nouveaux porteurs de projets rencontrés entre le 04/10/21 et le 06/12/21

Un tableau récapitulatif des 15 nouveaux porteurs de projets est remis aux membres du COPROG.

Les membres du comité de programmation ont fait part de leur intérêt pour ces projets.

6. Questions diverses

Calendrier 2022 du GAL du Carcassonnais : Les membres du comité de programmation sont favorables pour modifier les jours de COPROG du lundi au mardi :

- Mardi 15 février au Campus Purple
- Mardi 12 avril à l'Arzenais
- Mardi 28 juin au Domaine de Russol
- Lundi 17 octobre

Fin de la séance à 16h45

Tamara RIVEL
Présidente


